



**ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL**

## Contribution du Secours Catholique-Caritas France

### **Rapport sur le réexamen des contributions des migrants dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'homme : une discussion sur les facteurs qui facilitent et qui entravent les migrations**

Février 2023

Le Secours Catholique - Caritas France agit depuis 75 ans pour lutter contre toutes les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion. L'association interpelle l'opinion et les pouvoirs publics et propose des solutions dans la durée. Elle place **au cœur de son action la participation des personnes accompagnées** et le renforcement de la capacité de toutes et tous à agir ensemble.

En 2022, 59 700 bénévoles du Secours Catholique-Caritas France, répartis dans près de 2400 lieux d'accueil, ont rencontré 1 027 500 personnes. Ce sont 552 400 adultes et 475 100 enfants qui ont ainsi été accompagnés. **Parmi eux, 49,5% sont des étrangers.e.s.**

En France, comme à l'international, le **Secours Catholique défend l'idée d'une politique migratoire plus ouverte**, davantage en phase avec les enjeux et la réalité de la migration.

A l'international, le Secours Catholique est engagé de longue date en faveur des personnes migrantes et de leur **accès aux droits fondamentaux**, avec une attention particulière pour les mobilités humaines dues au **changement climatique**.

En France, l'association milite pour un **élargissement des critères et des conditions de régularisation des personnes** sans papiers sur notre territoire. Aujourd'hui trop restrictifs, ceux-ci **enferment dans des situations de pauvreté et marginalité**, des milliers de personnes qui vivent souvent en France depuis des années, y travaillent et parfois y éduquent leurs enfants.

**Fournir des exemples de la contribution des migrants à divers secteurs de la société et toute donnée statistique pertinente ou ventilée en fonction de l'âge, du sexe, du handicap, de l'appartenance ethnique, de la religion, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, du statut migratoire ou d'autres catégories.**

- **LES PERSONNES MIGRANTES SONT DES PERSONNES COMME LES AUTRES : DES ACTEURS DE SOLIDARITÉ**

Pour beaucoup, il s'agit de « servir » comme tout un chacun, de participer à une activité altruiste en venant en aide à d'autres personnes en difficulté.

Le Centre d'entraide des demandeurs d'asile et des réfugiés (CEDRE), lieu important d'accueil du Secours Catholique pour les exilés en région parisienne, a vu son bénévolat se diversifier. Dès 2016, des personnes exilées, elles-mêmes accueillies au CEDRE pour leurs démarches administratives, avaient peu à peu rejoint l'équipe bénévole. Un tournant a eu lieu lorsque le CEDRE a mis au cœur de ses missions le développement du **pouvoir d'agir des personnes concernées**. Sur la centaine de bénévoles qui agissent auprès des personnes migrantes accueillies au CEDRE, la moitié sont désormais des personnes ayant vécu la migration plus ou moins récemment. Ces bénévoles viennent principalement d'Afrique subsaharienne (Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo...), mais aussi du Bangladesh ou d'Afghanistan. Ce sont pour beaucoup des hommes jeunes, dont certains vivent dans des conditions très précaires. Malgré cela, ils **partagent une vision du bénévolat comme leur permettant de se rendre utiles**, de s'occuper pour ne pas penser aux démarches en cours ou à la précarité de leur situation et de rendre quelque chose à la « maison » qui les a accueillis.

**Leur présence est un atout.** Connaissant bien les problématiques des personnes accueillies pour les avoir eux-mêmes traversées ou parce qu'ils les vivent encore, ces bénévoles sont déterminés à les aider du mieux qu'ils peuvent en **partageant leur expérience** et en leur donnant des conseils avisés.

L'implication des personnes migrantes dans des actions collectives d'entraide est encore **plus nette chez les jeunes**, traduisant une volonté de **dépasser les clivages** « français-migrants », ou « personnes aidantes-personnes aidées ». L'action des Young Caritas, mouvement de jeunes intégré dans les délégations du Secours Catholique (et à l'étranger dans le réseau Caritas), en est l'illustration la plus marquante.

Bien au-delà des engagements liés à des actions d'entraide, **les personnes migrantes aspirent à une vie sociale, culturelle, festive, et s'investissent dans la vie associative**. Fortes du bagage culturel qu'elles ont emporté dans leur exil, elles sont souvent des moteurs pour le développement d'initiatives favorisant les échanges et la rencontre, que ce soit sur le registre sportif, culturel ou festif. La musique est souvent l'une des formes particulièrement recherchées pour l'expression et l'échange. Ainsi, d'un lieu d'accueil à Annecy est née une fanfare !

- **LE SPORT, UNE ACTIVITÉ FORTE POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES**

Le brassage de population y est naturel. Les barrières de langue, d'origine, de culture s'effacent, les gens apprennent à se connaître à travers un plaisir et un jeu commun. Un peu partout en France, on joue au football dans les délégations du Secours Catholique. **Ces équipes solidaires mêlent salariés, bénévoles et personnes accueillies et font le pari que le sport peut créer des espaces de rencontre et ouvrir des perspectives d'insertion**. Au Secours Catholique de Paris, c'est une femme algérienne qui est coach de l'équipe de football depuis trois ans. « Ce que j'aime avec cette équipe, c'est qu'on ne voit pas la différence entre un bénévole, un migrant, un salarié... », explique Khadija.

**Quelles sont les mesures positives mises en œuvre par les organisations de la société civile et les parties prenantes non gouvernementales pour maximiser et optimiser les contributions des migrants ? Dans l'affirmative, veuillez fournir des détails.**

**Le Secours catholique a à cœur de placer au centre de ses actions la participation des personnes concernées et de développer leur pouvoir d'agir. Cette volonté se décline sous plusieurs aspects :**

- **UNE IMPLICATION ET UNE SOLLICITATION SUR LES SUJETS QUI LES CONCERNENT DIRECTEMENT**

Face à des réformes politiques sur le droit des étrangers au cours des dernières années, le Secours catholique a **construit avec les personnes directement concernées des mobilisations collectives**. Elles ont été mises en capacité de pouvoir agir par elles-mêmes pour dénoncer leurs situations. La parole des personnes migrantes est alors prise en compte et **valorisée**. Dans ce processus, les personnes sont accompagnées dans l'élaboration de leurs témoignages et la dénonciation de leurs situations. Ensemble, les personnes prennent conscience collectivement des difficultés/ des injustices et de la nécessité d'agir ensemble.

La mobilisation collective permet de faire connaître les conséquences et les implications de ces bouleversements juridiques et de nourrir le plaidoyer. Cela a conduit à plusieurs reprises à la formulation de recommandation pour améliorer l'accès aux droits et le bon accueil des personnes migrantes (rapport [Exilés, Dublinés, Maltraités](#), courrier pour [l'accès à la demande d'asile en Ile-de-France](#), ...).

- **AU TRAVERS DU BÉNÉVOLAT DES PERSONNES EXILÉES AU SEIN DE NOS ACTIONS**

Le bénévolat renforce le pouvoir d'agir des personnes exilées car elles acquièrent ou/et mettent en œuvre des compétences pour se mettre en position de soutien à d'autres. Leur bénévolat montre aux personnes exilées qu'elles sont les bienvenues pour agir par elles-mêmes et pour les autres et **ne sont pas astreintes à une position de personne aidée**. Par leurs expériences et leurs vécus, les bénévoles exilés ont un savoir qu'ils peuvent apporter aux personnes accueillies et aux autres bénévoles. Le bénévolat **facilite la valorisation des compétences et la création de liens** entre toutes les actrices.

- **LA VALORISATION ET SOUTIEN À LA MONTÉE EN COMPÉTENCES**

Empêchées de travailler en France pour des raisons administratives et ayant besoin de ressources pour vivre, la plupart des personnes migrantes rencontrées se disent prêtes à ouvrir leur champ de recherche professionnelle en s'éloignant parfois de domaines de compétences qui pourraient être valorisables en France. L'idée de plusieurs délégations est de mettre à profit le temps où les personnes ne peuvent pas travailler pour valoriser leurs compétences ou obtenir une certification (par le biais de Validation des Acquis de l'Expérience ou d'autres dispositifs).

- **APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS**

Activité majeure dans notre action auprès des personnes migrantes accueillies au sein du Secours catholique, l'apprentissage du français mobilise 3000 bénévoles dans les 300 antennes territoriales en France. **Chaque année, 20 000 personnes sont accompagnées au sein de nos cours.** Nous soutenons que l'apprentissage du français est au cœur de l'accompagnement global que nous cherchons à réaliser avec les migrants car il prend en compte et développe les différentes dimensions et besoins de l'être humain. C'est une activité qui fait intrinsèquement entrer bénévoles et personnes accueillies dans une relation sur la durée, sur une ouverture d'esprit et sur le monde. Maîtriser la langue du pays d'accueil **permet à l'individu d'exister en tant qu'« être social », c'est un pas important dans sa vie de citoyen.**

**Quels sont les obstacles juridiques et pratiques qui entravent la réalisation et/ou la reconnaissance des contributions des migrants dans les communautés d'origine, de transit et de destination ? Veuillez fournir des détails, qui peuvent inclure, sans s'y limiter, l'élaboration et/ou la mise en œuvre de cadres législatifs, politiques et institutionnels, ainsi que le discours public.**

En France, le Secours Catholique-Caritas France constate **des violations des droits fondamentaux et un manque d'accès aux services de base pour les personnes migrantes sur tout le territoire, et notamment aux frontières.** Le constat est le même pour de nombreuses personnes se trouvant dans des campements et bidonvilles sur le sol français. Ces constats sont aujourd'hui aggravés par un **contexte politique qui tend à renier les droits existants**, et par un fossé toujours plus important entre les droits et l'effectivité des droits. La loi asile immigration promulguée le 26 janvier 2024 en est un exemple frappant. Très majoritairement restrictive, cette loi remet en cause la garantie de droits fondamentaux et les libertés publiques, renforce et crée la vulnérabilité des personnes migrantes sur le territoire français. Le Secours Catholique - Caritas France souhaite attirer l'attention sur certaines de ces mesures :

- **UNE AUGMENTATION DU NIVEAU DE FRANÇAIS EXIGÉ POUR L'OBTENTION D'UN TITRE DE SÉJOUR... MALGRÉ UNE OFFRE ET UN FINANCEMENT INSUFFISANT DES COURS DE FRANÇAIS PROPOSÉS.**

Cette mesure risque d'accroître la précarité administrative des personnes pas ou peu scolarisées, ou qui parlent des langues très éloignées du français. La charge de travail requise pour obtenir ce niveau risque d'augmenter la précarité sociale des personnes, en les confrontant à un dilemme : atteindre le niveau de français demandé, ou travailler pour avoir des ressources.

- **RÉGULARISATION PAR LE TRAVAIL : UNE MESURE DITE D'INTÉGRATION QUI MAINTIENT DES CRITÈRES D'EXCLUSION.**

Cette procédure de régularisation pour les métiers en tension reste une régularisation à titre exceptionnel, et à la discrétion des préfets. Les métiers en tension figurant sur la liste ne correspondent par ailleurs pas à la réalité du marché du travail.

- **UNE INJONCTION À L'INTÉGRATION IMPOSSIBLE À RÉALISER AVANT RÉCEPTION D'UNE AUTORISATION À RÉSIDER SUR LE TERRITOIRE**

Il existe une forte **contradiction entre l'injonction d'intégration qui est dans le discours public (et dans la loi) et la non-accessibilité à la société** avant la réponse définitive à l'autorisation d'être sur le territoire. Cette contradiction peut créer un sentiment de rejet, de non-intérêt, de délaissement qui peut perdurer après l'obtention du droit au séjour et donc **freiner la bonne inclusion dans la société et par conséquent la maximisation de la contribution des personnes migrantes.**

Quelques obstacles pratiques sur ce sujet :

- Accompagnement social réduit du fait d'un manque de temps des travailleurs sociaux (politique de réduction du budget alloué aux services accompagnateurs des personnes étrangères), et du manque de travailleurs sociaux (difficulté à recruter)
- Peu d'information accessible dans les langues comprises par les personnes, langage administratif particulièrement complexe
- Démarches administratives TRÈS complexes pour l'accès aux droits, renforcé par la difficulté numérique, laissent peu de temps/énergie pour contribuer à la société.

En France, le sujet de l'accueil des personnes migrantes et réfugiées fait l'objet de débats crispés à tendance sécuritaire, altérant les perceptions de la réalité. Les gouvernements successifs n'ont cessé de vouloir répondre prioritairement aux réactions de repli qui traversent une partie de l'opinion. Ce sont 22 lois en 30 ans qui ont été votées sur l'immigration, sans que d'étude d'impact de ne soit effectuée.

Les lois se succèdent, se faisant le relais de ces tendances xénophobes et empêchant, en outre, de prendre en compte à sa juste mesure tout l'intérêt que représente pour notre pays l'apport des personnes étrangères, que ce soit sur le plan humain, économique, démographique, culturel, ou encore en termes de rayonnement de notre pays.

**Comment pouvons-nous sensibiliser, repenser et changer la façon dont on parle de la migration, en particulier lorsque des récits néfastes sur la migration sont insérés dans le discours public et politisés ?**

- **CAMPAGNE CHANGEMENT DE REGARD**

**La montée des peurs voire des phénomènes de rejet à l'égard des personnes exilées est un fait largement constaté. Comment résister à cette montée des crispations au sein même de la communauté chrétienne ?**

En collaboration avec le CCFD-Terre Solidaire, le Service National de la Pastorale des Migrants et JRS-France, le SCCF a cherché à comprendre les raisons et les ressorts qui provoquent ce repli dans le but de trouver les moyens pour dépasser ces peurs et appréhender la question des migrations de façon sereine et dépassionnée. Ce travail a notamment abouti à la création d'un "guide pour mieux agir" : [Migrants, inviter à un changement de regard](#) et à la mise en place de formations à destination des bénévoles.

- **CAMPAGNE GLOBAL MIGRATIONS : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE RENCONTRE ENTRE LES PERSONNES MIGRANTES ET LES SOCIÉTÉS DES PAYS OÙ ELLES TRANSITENT OU S'INSTALLENT**

De 2017 à 2019, le Secours Catholique Caritas France s'est engagé, aux côtés de Caritas Internationalis, dans une large campagne visant à rendre l'égalité des droits effective pour les personnes migrantes. Cette campagne était articulée autour de plusieurs volets d'actions, combinant à la fois une démarche de sensibilisation de l'opinion publique par la mise en avant de la parole des personnes migrantes, et un travail de plaidoyer et de mobilisation pour l'accès aux droits fondamentaux des personnes migrantes aussi bien au niveau national qu'international.

- **CAMPAGNES D'INCITATION ET DE SOUTIEN POUR L'ACCUEIL :**

Plusieurs campagnes inter-associatives ont eu pour objectif de soutenir les citoyens dans leur volonté d'engagement auprès des personnes migrantes. C'est ainsi que le Secours catholique a contribué à la rédaction du livret [Accueillir les migrants en Église](#), puis celui sur [L'hébergement citoyen des personnes étrangères en France](#). Nous avons aussi créé en mars 2022, avec des partenaires chrétiens, une plateforme d'appui à la mobilisation citoyenne pour l'accueil des personnes exilées pour faciliter l'accueil des réfugiés ukrainiens.

- **LE GROUPE MOBILISATION**

Lors des élections présidentielles françaises de 2022, un groupe d'échanges a été mis en place au sein de l'une des antennes du Secours catholique (Le CEDRE) afin d'analyser les différents programmes des candidats. Plusieurs personnes exilées se sont mobilisées tout au long de cette période électorale en allant à des meetings, en analysant les différents discours, en échangeant leur opinion et leur réaction autour de cette actualité. Ce projet s'est poursuivi lors des élections législatives. Le groupe est monté au fur et à mesure en compétences et a commencé à participer à des mobilisations, à réaliser des prises de paroles publiques, à rencontrer des candidat.e.s et des député.e.s aux élections législatives. Il est désormais régulièrement sollicité pour des interventions médiatiques et lors de rencontres avec des parlementaires.

**Quelles recommandations pratiques proposeriez-vous pour relever efficacement ces défis et protéger les droits de l'homme des migrants dans les pays d'origine, les pays de transit et les communautés d'accueil**

Le Secours Catholique – Caritas France plaide pour une approche des migrations fondée sur les droits humains qui prenne en compte les droits fondamentaux des personnes et leurs vulnérabilités spécifiques plutôt que leur statut.

- **INSTAURER ET ATTEINDRE UN DROIT À MIGRER**

Nous portons le constat selon lequel la construction d'un monde plus juste intègre **l'élaboration et l'effectivité d'un droit à migrer**. Le Secours Catholique veut donc **agir pour que soient étendues les voies d'accès aux droits fondamentaux reconnus par les textes internationaux**. Établir un véritable droit à migrer permettrait le respect des droits fondamentaux des personnes migrantes : le droit à la vie, en évitant les morts aux frontières ; la protection contre le trafic des êtres humains, en rendant les voies de migration sûres et légales ; le droit de ne pas être détenu arbitrairement, en mettant fin à la pratique de l'enfermement des personnes migrantes ; le droit d'asile en rendant effective la possibilité d'entrer sur le territoire d'un pays autre que le sien pour demander protection ; les droits des travailleurs migrants qui ne seraient plus dépendants de l'employeur du fait de leur situation irrégulière. Cela permettrait également de rendre effectifs d'autres droits garantis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme comme le droit au choix de son lieu de résidence (article 13), le droit à un niveau de vie suffisant (article 25) ou plus essentiellement le droit à la dignité inscrit dans le préambule.

#### Des recommandations pratiques pour atteindre cet objectif :

- Étendre et renforcer les démarches actuelles menées par la société civile pour informer les personnes migrantes de leurs droits et des moyens d'y accéder.
- Sensibiliser l'opinion publique, lutter contre la xénophobie et promouvoir une approche positive des personnes migrantes auprès de l'opinion publique. Pour cela, la promotion de la culture de la rencontre, de l'hospitalité et du dialogue avec les personnes migrantes, sont des facteurs essentiels.
- Encourager l'implémentation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

#### ● **COMBATTRE LES MIGRATIONS FORCÉES... ET NON LES MIGRATIONS**

Le statut de réfugié ne protège actuellement qu'une part très limitée des personnes migrantes, des personnes fuyant la famine, la misère, les épidémies, les catastrophes naturelles et climatiques... L'ensemble de ces personnes n'ayant pourtant d'autre choix que de partir pour assurer leur survie. La lutte contre ces causes de migrations forcées est et doit être au cœur de nos efforts. **Le Secours Catholique – Caritas France affirme ainsi que ce ne sont pas les migrations qu'il faut combattre mais les facteurs de déplacement forcé** pour que les personnes puissent faire le choix de partir, mais aussi de rester le cas échéant.

#### **Plus de ressources :**

- [Etat de la pauvreté en France - Personnes migrantes](#) : Une même aspiration à vivre dignement (2019). Réalisé à partir des statistiques d'accueil 2018 du Secours Catholique - Caritas France
- [Etat de la pauvreté en France - Pauvreté : Les femmes en première ligne](#) (2023). Réalisé à partir des statistiques d'accueil 2022 du Secours Catholique - Caritas France
- [Migrations : Prenons le parti de la fraternité](#). Les propositions du Secours Catholique (2022).
- [Libres de Partir, Libres de rester : Protéger les droits humains dans le contexte des mobilités environnementales](#). Étude de cas au Bangladesh, Honduras et Sénégal (2023).

- Campagne Globale Migrations : [Pour la dignité et l'accès aux droits des personnes migrantes](#) (2019)

*Pour plus d'information, vous pouvez contacter*

**Marie Lobjoy**

Chargée de plaidoyer international migrations  
[marie.lobjoy@secours-catholique.org](mailto:marie.lobjoy@secours-catholique.org)

**Chloé Tinguy**

Chargée de projets Migrants et Accès aux droits  
[chloe.tinguy@secours-catholique.org](mailto:chloe.tinguy@secours-catholique.org)